

**La Coalition contre la tarification et la privatisation des services publics dénonce  
la décision du gouvernement libéral d'envisager une augmentation  
supplémentaire des frais de scolarité au niveau universitaire**

Montréal, le 11 février 2010 – La coalition, qui regroupe 59 organisations issues du milieu syndical, communautaire, féministe, écologiste et étudiant, réfute la déclaration de la ministre Michelle Courchesne. "C'est faux de dire qu'il y a un consensus sur la question de la hausse des droits de scolarité. Cela vaut autant pour l'éducation que pour toute tarification des services publics", s'indigne Alexa Conradi, présidente de la Fédération des femmes du Québec.

"La hausse constante des frais de scolarité est une violation du droit à l'éducation. Alors que le Québec a entériné le Pacte international des droits économiques, sociaux et culturels, ne devrions-nous pas tendre plutôt vers la direction inverse, c'est-à-dire vers la gratuité scolaire?", s'interroge Nicole Filion, coordonnatrice de la Ligue des droits et libertés.

Déjà en 2007, une étude du gouvernement affirmait qu'entre 6000 et 13 000 étudiant-e-s seraient exclu-e-s des bancs d'école suite au dégel des frais de scolarité par le gouvernement libéral d'ici 2012. Les frais de scolarité se traduisent par une augmentation de l'endettement étudiant et des heures de travail salarié. Ceux-ci constituent autant d'obstacles à l'accessibilité et à la qualité de l'éducation. "L'annonce faite aujourd'hui prouve une fois de plus le mépris du gouvernement pour l'accessibilité aux études!", s'exclame Christian Pépin, secrétaire à la coordination de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ).

"La question des frais de scolarité est une illustration concrète des effets qu'une tarification va avoir sur l'accessibilité aux services publics. Pourquoi le gouvernement refuse-t-il encore aujourd'hui d'envisager des alternatives allant dans le sens d'une fiscalité plus progressive et d'une contribution plus juste des contribuables à revenu élevé et des grandes entreprises?" conclut François Saillant, coordonnateur du FRAPRU.